

### **CADRE DE REFERENCE**

#### **Rapport Villani - Torossian** « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »

Le plan Villani-Torossian préconise la mise en place d'un référent mathématiques dans les circonscriptions (mesures 2 et 14 du rapport). Cette recommandation s'inscrit dans le plan national de mobilisation pour les fondamentaux.

### **PROFIL DU POSTE :**

L'enseignant référent de circonscription en charge de l'accompagnement des équipes est un enseignant du 1<sup>er</sup> degré qui dispose d'un champ d'expertise dans le domaine des mathématiques sans nécessité immédiate de certification.

Il exerce ses activités à l'échelon d'une circonscription. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN en charge de la mission mathématique pour le département.

### **MISSIONS**

Le référent mathématiques participe à l'accompagnement des équipes enseignantes identifiées par l'IEN de la circonscription. Son action se concentre au plus près du terrain.

**Accompagnement de la mise en œuvre de la politique éducative** : mise en œuvre des programmes et des orientations nationales et académiques.

**Accompagnement pédagogique** auprès des enseignants et des équipes pédagogiques au sein d'une circonscription dans le cadre de la mise en œuvre du plan Villani – Torossian.

**Favorise la maîtrise des connaissances mathématiques** des enseignants ainsi que le développement professionnel en matière didactique et pédagogique

**Participation à des actions de formation continue** : présentiel et distanciel.

**Communication et diffusion** de ressources aux équipes des écoles concernées

**Participation** au groupe de réflexion départemental

### **CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :**

Maîtrise des connaissances pédagogiques et didactiques de l'enseignement des mathématiques

Maîtrise des nouveaux enjeux de l'enseignement des mathématiques

Disposer d'une expertise dans l'analyse des pratiques professionnelles

Capacité à impulser et animer un réseau d'enseignants

Maîtriser l'usage des outils numériques

Qualités organisationnelles

Compétences d'analyse et de synthèse

Compétences rédactionnelles

Capacité à communiquer, à travailler en équipe et en partenariat

Réactivité, adaptabilité et disponibilité

**ORGANISATION DU SERVICE :**

L'enseignant référent mathématique de circonscription exerce cette mission à hauteur de 0,50% de son temps de service.

Il garde le bénéfice du poste sur lequel il est affecté en circonscription.

Déplacements dans la limite de la circonscription pour exercer cette mission.

Nomination à titre provisoire d'une durée de 3 ans.

**RECUEIL DES CANDIDATURES :**

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard **le 20 avril 2022 minuit**.

La fiche de candidature ci-dessous dûment remplie accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV à leur IEN de circonscription de Lézignan avec copie à l'adresse suivante :

[ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr)

**FICHE DE CANDIDATURE**

Poste demandé :

Nom – Prénom : .....

Date de naissance : .....

Note pédagogique : ..... date de l'inspection .....

Adresse personnelle : .....

..... Téléphone/mail : .....

Affectation durant l'année scolaire 2021-2022:

.....

TITRES :

Reçu en circonscription le :

Visa :

**à transmettre  
avec CV et lettre de motivation  
à votre IEN avec copie à la Division des personnels par mail [ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr)**

pour le 20 avril 2022